



INFO-PARENTS

Mot de la direction

L'automne est à nos portes, mais tarde à s'installer. Nos jeunes profitent donc de chaque rayon de soleil.

De nouveaux apprentissages sont en cours et votre soutien et votre collaboration avec l'école est importante pour la réussite et le bien-être des élèves. Ensemble, familles et école, enlignons nos énergies et nos interventions pour naviguer dans la même direction.

Bon mois d'octobre!

Catherine Doyon, directrice

Première communication

La première communication des enseignants de votre enfant sera disponible 15 octobre avant la fin de la journée sur le portail.

Campagne de financement « Bières et Saveurs »

L'activité de financement du stationnement payant pour le « Bières et Saveurs » a permis de recueillir un peu plus de 18 000\$ qui servira à plusieurs projets pour l'école.

Merci à tous les parents, membres du CE et membres du personnel pour votre implication qui nous a permis de recueillir une si belle somme. Un merci tout spécial à Julie-Anne Gagnon pour l'organisation et sa très grande implication au cours de la fin de semaine.

À venir...

Conseil d'établissement

La prochaine séance au conseil d'établissement aura lieu le mardi 8 octobre à 18 h 30.

Journée pédagogique



Le mercredi 23 octobre est journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits aux activités prévues seulement. La période d'inscription est terminée. Le thème de la journée est « Halloween ».

Nous vous rappelons que dû à nos effectifs réduits, les inscriptions aux journées pédagogiques sont réservées aux élèves fréquentant le service de garde à temps plein. Merci de votre compréhension

Service de garde

Un premier état de compte a été déposé le 2 octobre sur le portail Mozaïk dans l'onglet finances. Si vous n'avez pas accès à votre état de compte du mois de septembre, je vous invite à communiquer au service de garde.

Marché fermier « Projet Ici on sème »



OUVERTURE DU MARCHÉ FERMIER « ICI ON SÈME »!

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous annonçons officiellement l'ouverture de notre petit marché fermier qui aura lieu **tous les vendredis** jusqu'à la fin de l'année. Ce projet a pour but de partager des valeurs d'entrepreneuriat aux élèves et de les sensibiliser à la consommation éco-responsable. Les grands de 5^e et 6^e années du groupe de Mario et Luigi travailleront donc le service à la clientèle, la vente, l'expression orale et travailleront leurs compétences mathématiques (comptabilité et manipulation d'argent).

Les profits seront réinvestis directement auprès des enfants, soit en activité ou en matériel.

Tous les vendredis, de 15h45 à 17h30, venez prendre le temps de venir faire vos emplettes de produits frais et local dans notre marché « Ici on sème ». Les achats doivent être payés en argent comptant et nous vous encourageons à apporter votre sac réutilisable.

Les produits frais de la semaine seront annoncés sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/groups/379310254906106/>

(Ici on sème)

C'est un rendez-vous dès vendredi au service de garde! ☺

Mario, Luigi et leurs dynamiques élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années.

Un merci spécial au potager Mont-Rouge qui nous soutien dans ce beau projet! ☺

Ustensiles jetables

Notre traiteur « Innov Santé » a avisé les parents du service traiteur qu'il ne distribuerait plus d'ustensiles jetables avec les dîners. Nous vous demandons donc d'envoyer des ustensiles à vos enfants même s'ils ont des repas traiteur. Nous vous proposons de leur envoyer une petite boîte à lunch avec les ustensiles puisque souvent, ils ne savent pas où mettre les restants de lunch pour lesquels ils n'ont plus faim (crudités, desserts, etc).

Nous rappelons également aux utilisateurs du service de garde et du service des dîneurs que les enfants doivent avoir leurs propres ustensiles. Plusieurs oublis ont été notés au cours des dernières semaines.



Absences et retards

Merci de nous informer de l'absence de votre enfant avant 8 h 30 le matin et 13 h l'après-midi. Que l'absence soit en AM, en PM ou pour la journée complète, vous devez informer le secrétariat ou l'indiquer via le portail Mozaïk en précisant le motif de l'absence.

À partir de 8h30, tous les élèves en retard, peu importe le motif, doivent obligatoirement entrer par la porte du secrétariat. Nous vous rappelons l'importance d'arriver à l'heure et d'être présent à l'école pour la réussite et le bien-être de votre enfant.

Halloween



Les élèves sont invités à venir à l'école déguisés le mardi 31 octobre.

Attention !

Les objets violents (fusil, épée, etc.) ainsi que les masques de déguisement seront interdits.

Différentes activités seront faites au courant de la journée !

Départ avant la fin des classes

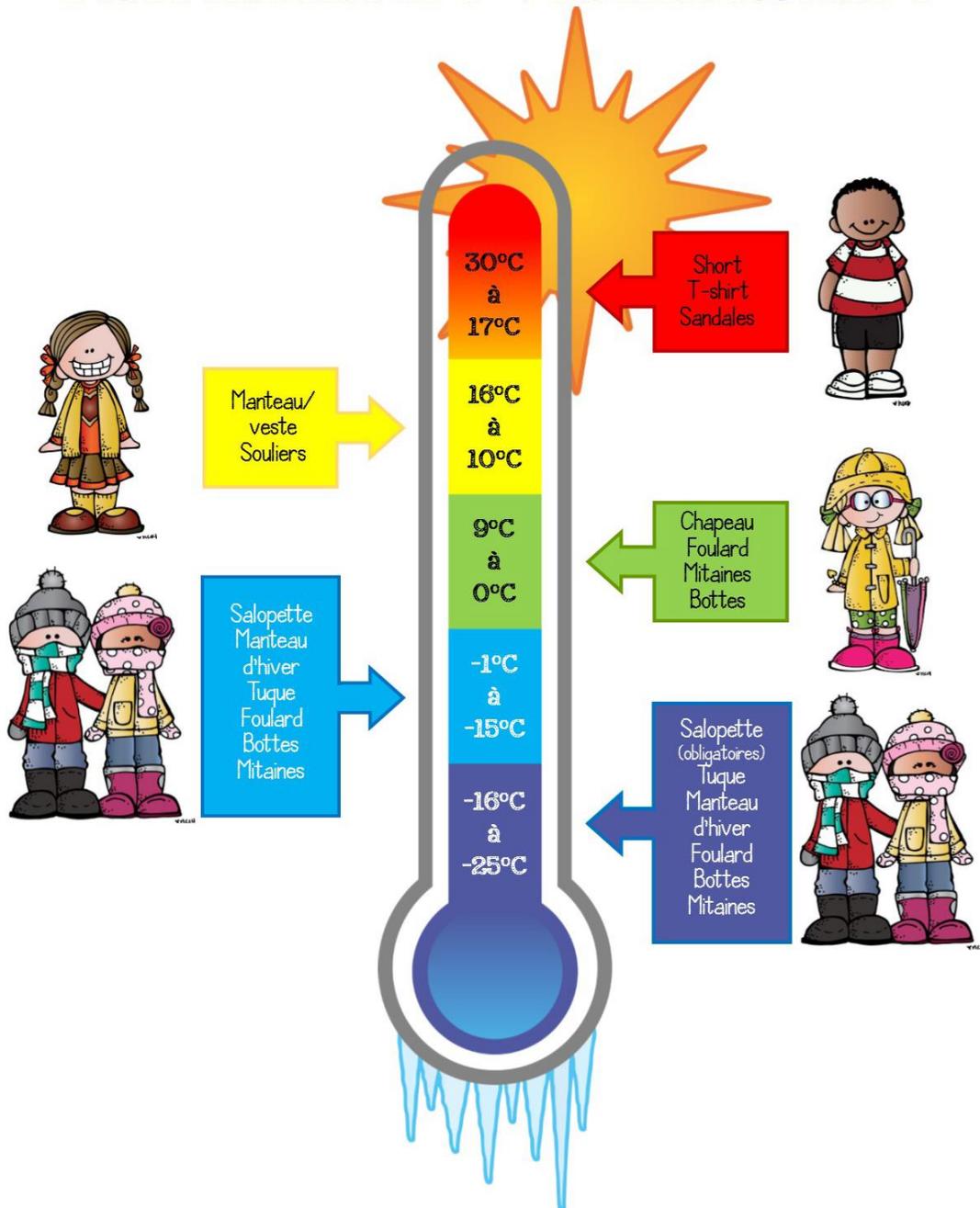
Lorsque votre enfant a un rendez-vous ou autres activités qui demandent qu'il quitte plus tôt **vous devez nous aviser avant 14h45**. Cela nous permet de faire préparer le matériel à l'enfant avant votre arrivée et ainsi diminuer le temps requis pour qu'il quitte. Toutefois, **nous ne pouvons nous engager à faire venir les enfants au secrétariat à une heure précise**. Il y a trop d'impondérables et de situations imprévues dans une école. Les enfants seront appelés à votre arrivée seulement.

Tenue vestimentaire

La météo automnale s'installera sous peu. Veuillez consulter la charte des températures et vous assurer que votre enfant ait les vêtements appropriés. Nous avons comme philosophie qu'il faut profiter au maximum du temps à l'extérieur. Il se peut donc, que même si c'est humide dehors, les élèves sortent pour s'aérer le cerveau.

Nous profitons de l'occasion, à la demande de certains parents, pour vous transmettre ce petit graphique qui pourra vous guider.

Thermomètre vestimentaire



Conférence gratuite (parents de 4^e, 5^e et 6^e année)

Comme à chaque année, le Service de police Richelieu St-Laurent, la Table de Concertation Jeunesse et les organismes Actions Dépendances et Le Virage s'unissent pour offrir une conférence dédiée aux parents en lien avec l'utilisation des écrans.

Donc, par la présente, je vous informe que notre prochaine conférence « Génération Écran » aura lieu le 7 novembre 2024 à 18h30 au nouvel amphithéâtre de l'École secondaire de Chambly. Une seconde conférence est aussi prévue le 13 mars 2025. Vous trouverez en pièce jointe la publicité s'y rattachant et le lien pour les inscriptions.

Inscription Chambly:

- Jeudi 7 novembre 2024: <https://www.eventbrite.ca/e/929192328267?aff=oddtcreator>
- Jeudi 13 mars 2025: <https://www.eventbrite.ca/e/929709113987?aff=oddtcreator>

**Conférence parents :
Génération écrans**

Quand : Jeudi 7 novembre 2024 à 18h30
Où : École secondaire de Chambly (Porte 6)

Pour aborder des thématiques comme :

- Des outils pour encadrer l'utilisation des écrans
- Comment reconnaître un usage problématique
- La cybercriminalité

Pour s'inscrire:
Suivre le lien Eventbrite ou écrivez-nous au prevention@actionsdependances.org

**Conférence parents :
Génération écrans**

Quand : Jeudi 13 mars 2025 à 18h30
Où : École secondaire de Chambly (Porte 6)

Pour aborder des thématiques comme :

- Des outils pour encadrer l'utilisation des écrans
- Comment reconnaître un usage problématique
- La cybercriminalité

Pour s'inscrire:
Suivre le lien Eventbrite ou écrivez-nous au prevention@actionsdependances.org

Saviez-vous

L'âge légal permis pour circuler avec une trottinette électrique **est de 14 ans** et le **casque est obligatoire**.
[Règles pour circuler avec une trottinette électrique ou d'autres types d'appareils de transport personnel motorisés | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Absences prolongées des élèves

Extrait « LIP (art. 14) - Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité.

Le calendrier scolaire permet assez de souplesse aux parents pour planifier des expériences familiales ou de tout autre type en dehors des temps de fréquentation scolaire. L'école n'encourage pas les absences durant l'année scolaire. Donc, à moins d'une dispense de fréquentation scolaire (ex. maladie de l'élève), aucune planification ni récupération ne pourront être exigées aux enseignantes et aux enseignants pour une absence prolongée. »

* * * * *

À moins d'une situation exceptionnelle, la direction de l'école ne peut autoriser une absence prolongée durant l'année scolaire.

Les conséquences d'une absence prolongée sont multiples :

1. L'apprentissage des notions académiques est incomplet ;
2. Le retard dans l'apprentissage des notions est très difficile à rattraper ;
3. Risque de démotivation scolaire ;
4. Risque d'échec scolaire

Calendrier du mois



OCTOBRE 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2 Photos scolaires 	3	4
7	8 Conseil d'établissement 18 h 30	9	10 Berlingots de lait 	11 Sortie Mont-St-Bruno (Préscolaire 4 et 5 ans) 
14 Congé pour tous! Action de grâce 	15 Première communication 	16	17	18
21	22	23 Journée pédagogique Thème : Halloween 	24 Berlingots de lait 	25
28 Activité Prof Dino (1 ^{re} année) 	29	30	31 	

